

La parole est-elle totalement libre dans l'espace public ?

par **Alain Cambier**

Professeur de chaire supérieure en philosophie

Est-il légitime de s'exprimer sans retenue dans l'espace public ? Sous prétexte de liberté d'expression, peut-on justifier l'injure publique et les propos diffamatoires dans les réseaux sociaux ou dans certains médias complaisants ? Dans son dernier ouvrage¹, Olivier Beaud met en garde : « Aucune liberté n'est absolue ; toute liberté rencontre des limites, y compris la liberté d'expression ». Car souvent, à travers les personnes visées par la violence verbale, ce sont les institutions républicaines elles-mêmes qui se trouvent menacées, au nom d'une conception populiste de la démocratie. Mais inversement, vouloir fixer des limites ne revient-il pas à instaurer un délit d'opinion ? La République peut-elle se défendre sans trahir ses principes ?

Il est de bon ton aujourd'hui de prétendre que l'on ne pourrait plus s'exprimer dans l'espace public autant qu'on le souhaiterait. Ainsi, notre époque serait marquée par un retour tendanciel à la censure ou inciterait à l'auto-censure. Pourtant, il s'agit là d'une antienne qui n'est pas propre à notre société actuelle. En 1970 dans *L'Ordre du discours*, Michel Foucault dénonçait déjà l'interdit qui porte sur la réglementation de la prise de parole dans l'espace public : « On n'a pas le droit de tout dire². Jusque dans ses derniers cours au Collège de France, Foucault s'est évertué à faire *a contrario* l'éloge de la *parrhêsia* grecque, c'est-à-dire du franc-parler sans filtre. Mais cette revendication récurrente d'une liberté de parole sans limites est-elle tolérable ?

Fermer ou ouvrir la fenêtre d'Overton ?

L'espace public est ce lieu où les hommes s'apparaissent les uns aux autres et prennent conscience de leurs différences, voire de leurs différends. La politique trouve sa source dans cet « *espace-qui-est-entre-les hommes* »³ afin de garantir leur vivre-ensemble. Or, aucune vie sociale ne peut faire l'économie de cette vertu que les latins appelaient la *verecundia*, c'est-à-dire la réserve ou la pudeur : soit la retenue de faire ou de dire quelque chose d'outrageant vis-à-vis d'autrui. L'espace public serait effectivement invivable sans le respect d'un minimum de règles de civilité. Dans une allégorie, Joseph P. Overton⁴ a établi que les opinions exprimées en public ne pouvaient être considérées comme acceptables qu'à la condition de respecter le cadre d'une « fenêtre » délimitant le seuil de tolérance que l'on peut accorder, en démocratie, aux discours publics. Cette « fenêtre » part du principe qu'il existe des limites aux prises de paroles publiques, afin de garantir une vie sociale en bonne intelligence. Cependant, la question se pose de son degré d'ouverture : il peut lui être reproché d'être insuffisamment ouverte ou, au contraire, de l'être trop. Dans le premier cas, le discours public peut souffrir du syndrome *TINA*⁵ qui

prétend qu'une seule politique est possible, remettant alors en question la légitimité de toute opposition. Plus subtilement, prétendre pouvoir « en même temps » se faire le porte-voix de positions politiques antagonistes ne peut que fausser le jeu démocratique et conduit à remettre en question le principe de non-contradiction que présuppose tout dialogue⁶... A l'inverse, la « fenêtre d'Overton » encourt un autre risque majeur : celui d'être trop permissive quand elle est ouverte à l'excès. Tel est le cas des réseaux sociaux et de *médias* polémistes qui laissent s'exprimer les assertions les plus haineuses, les ressentiments les plus viscéraux. Or, jouer sur le curseur des opinions émises dans la fenêtre d'Overton au point d'y admettre les propos des chroniqueurs les plus provocateurs⁷ apparaît comme un moyen tactique pernicieux, dans le contexte socioculturel actuel : en forçant exagérément le trait, ces propos font apparaître finalement comme « raisonnables » des opinions qui se situaient déjà, dans le débat démocratique, à l'extrême limite de l'acceptable. Donner la parole à de tels idéologues contribue indirectement à relativiser et à faire tolérer des discours politiques pourtant considérés jusqu'alors comme déléteres. Sous prétexte de *parrhêsia*, laisser grande ouverte la fenêtre d'Overton favorise donc le glissement de la démocratie vers la démagogie populiste. Car si la démocratie se réduit à un marché de opinions, les messages qui se battent pour attirer l'attention sont alors systématiquement choisis pour des motifs qui n'ont plus rien à voir avec leur degré de vérité.

L'entre-deux relationnel des hommes ne peut éclipser l'entre-deux objectif du monde.

La démocratie est elle-même « l'institutionnalisation du conflit »⁸ : ce qui signifie aussi sa régulation. Faire accroire que la démocratie ne serait qu'un champ de bataille d'opinions, qu'une nouvelle forme de « guerre des dieux » conduit nécessairement à la justification de la violence comme moyen pré-politique.

¹ Olivier Beaud, *La République injuriée*, éd. PUF, 2019.

² « Dans une société comme la nôtre, on connaît, bien sûr, les procédures d'exclusion. La plus évidente, la plus familière aussi, c'est l'interdit. On sait bien qu'on n'a pas le droit de tout dire, qu'on ne peut pas parler de tout dans n'importe quelle circonstance, que n'importe qui, enfin, ne peut pas parler de n'importe quoi » M. Foucault, *L'Ordre du discours*, éd. Gallimard, 1971, p. 11.

³ Cf. H. Arendt, *Qu'est-ce que la politique ?*, Fragment 1, §5, éd. du Seuil, 1995, p. 33.

⁴ Dans les années 1990, Overton fut le vice-président d'un *think tank* libéral : le *Mackinac Center for Public Policy*.

⁵ Acronyme de « *There is no alternative* », slogan attribué à Margaret Thatcher.

⁶ Ce « en même temps » relève d'une dérive mystique : celle de la *coincidentia oppositorum* défendue par Nicolas de Cues, à l'encontre de l'héritage aristotélicien sur les conditions du discours sensé.

⁷ Comme ceux d'E. Zemmour sur *Cnews*.

⁸ Cf. C. Lefort, *Essais sur la politique*, éd. du Seuil, 1986, p. 27.

Dans *Condition de l'homme moderne*, Hannah Arendt souligne que tout débat humain porte sur un « entre-deux physique du-monde » où se jouent les intérêts objectifs des protagonistes, mais passe nécessairement aussi par un « entre-deux des relations humaines et des croyances » : « l'entre-deux physique, du-monde est, en même temps que ses intérêts, recouvert et comme surchargé d'un entre-deux tout différent qui est fait d'actes et de paroles et qui doit son origine exclusivement au fait que les hommes agissent et parlent en s'adressant directement les uns aux autres »⁹. Arendt pointe ici le rôle prépondérant joué par le « *web of relationships* », sans pour autant qu'à cette époque l'expression renvoie à ces réseaux qui aujourd'hui font si bien le lit des *infoc*. Or, quand en démocratie cet « entre-deux des relations humaines » ne conduit qu'à la surenchère dans la rhétorique idéologique ou dans l'invective, il fait courir le risque d'occulter les intérêts objectifs qui potentiellement réunissent les protagonistes au sein d'un monde qu'ils partagent objectivement en commun et qu'ils ont nécessairement à prendre en charge.

La nécessaire responsabilisation du discours politique.

Court-circuiter tout rapport aux faits pour ne privilégier que les rapports entre expressions antagonistes d'opinions ne revient qu'à offrir une prime au plus arrogant, au plus outrancier : l'imposture devient alors la règle, c'est-à-dire consiste à tromper en multipliant les fausses apparences. À ce jeu, le biais est d'en arriver à plébisciter un individu pour sa faconde, au détriment de toute exigence de réflexivité et de toute confrontation aux états de choses. La part d'imprévisibilité irréductible qui accompagne toute action politique ne signifie pas pour autant que nous soyons livrés à l'aventure et qu'il suffirait pour agir de se bercer d'illusions. Prétendre que « tout est possible » suppose le plus souvent une méconnaissance des réalités. Car l'action politique ne peut être efficace qu'à la condition de prendre connaissance des dispositions des états de notre monde commun et des potentialités qu'il recèle, c'est-à-dire discerner les « possibles-réels »¹⁰. Escamoter cet effort pour entretenir l'utopie que « tout est possible » conduit plutôt aux dystopies les plus terribles. Aujourd'hui, ces dystopies peuvent surgir non seulement de radicalisations idéologiques extrêmes, mais aussi d'un aveuglement partial sur les menaces que font peser le dérèglement climatique ou une pandémie majeure sur les conditions de l'existence même d'un monde humain. Jean Bodin affirmait que si les rois prétendent gouverner le monde, « l'intérêt gouverne les rois » : nous pourrions ajouter que lorsque l'opinion se veut la reine du monde, l'intérêt commun - « *inter-est* », c'est-à-dire ce qui se trouve entre nous et nous relie - en demeure le garde-fou. La liberté de parole ne peut s'émanciper du corrélat référentiel du monde auquel elle aura tôt ou tard des comptes à rendre. La tragédie de l'histoire humaine se noue souvent dans le retard que l'on met à prendre en compte la réalité des faits, quand, par exemple, « l'éthique de la conviction » l'emporte sur « l'éthique de la responsabilité »¹¹.

Les limites de la *parrhésia*.

Toute situation de communication visant le « parler sérieux » ne peut que souscrire au respect d'un minimum de règles élémentaires. Un journaliste professionnel, par exemple, ne peut s'affranchir des normes qui encadrent la liberté d'expression depuis 1881. De même, la loi Gayssot de 1990 permet de lutter contre les opinions négationnistes qui prospèrent encore aujourd'hui sur les réseaux sociaux. Si pour Michel Foucault, le franc parler sans filtre est considéré comme l'ultime critère de vérité, n'oublions pas que Socrate lui-même¹² soutient - face à la véhémence féroce d'un Calliclès faisant l'apologie de la violence et de la tyrannie - que cette *parrhésia* doit nécessairement s'accompagner d'une exigence de savoir (*épistémè*) et de bienveillance (*eunoia*). Livrée exclusivement à elle-même, la parole sans médiation ne peut conduire qu'à un nihilisme cognitif et éthique. Aussi n'est-il pas étonnant qu'après avoir fait l'éloge de la *parrhésia*, Michel Foucault en soit venu à faire également l'éloge du cynisme¹³ : la figure du cynique est, au bout du compte, celle de ce « parrhésiaste » forcené qui, de manière impudente, discrédite aussi bien toute institution que toute valeur de vérité, en usant d'une parole désinhibée.

De la *parrhésia* à la vindicte populaire.

Un pouvoir préventif qui soumettrait la parole publique à une censure préalable ne pourrait apparaître qu'abusif, voire liberticide ; mais si en république la parole est libre, celle-ci peut néanmoins encourir une sanction judiciaire. On peut le regretter en se réclamant d'une démocratie d'opinion, mais le droit contribue - comme le dit Olivier Beaud - à « civiliser la société ». Or, l'ironie de l'histoire est de voir aujourd'hui que ceux qui revendiquent haut et fort de pouvoir se livrer à des logorrhées haineuses sont souvent les mêmes qui se posent en justiciers implacables et en nouveaux censeurs. Ceux qui - sur les réseaux sociaux ou ailleurs - vitupèrent aujourd'hui contre toute limitation de la parole publique sont les mêmes qui sont prêts à faire preuve de la plus grande intolérance. En s'auto-promouvant procureurs au rythme de leurs bouffées émotionnelles, ils foulent aux pieds les règles élémentaires du droit et se substituent de manière indécente au pouvoir judiciaire. En s'autoproclamant « redresseurs de torts », ils confondent tribunal de l'opinion publique et justice. Ce n'est pas le moindre des paradoxes de voir alors ces prétendus chantres de la liberté devenir les ennemis de la liberté, en se faisant les pires inquisiteurs.

Comme le souligne Adam Schiff¹⁴ : « Si le droit n'a pas d'importance nous sommes perdus. Si la vérité n'a plus d'importance, nous sommes perdus ». Le souci du droit impartial et l'exigence de vérité objective sont d'indispensables garde-fous contre les penchants totalitaires de la surenchère oratoire.

⁹ H. Arendt, *Condition de l'homme moderne*, chap. 5, dans *L'Humaine Condition*, éd. Quarto-Gallimard, 2012, p. 206.

¹⁰ Cette notion qui nous vient de Duns Scot a été reprise par C.S. Peirce : cf. notre ouvrage *Qu'est-ce que la métaphysique ?* éd. Vrin, coll. *Chemins philosophiques*, 2016, p.45-49 & p.63-64.

¹¹ Cf. M. Weber, *Le Métier et la vocation d'homme politique*, dans *Le Savant et le politique*, éd. 10/18, p. 182-183.

¹² Platon, *Gorgias*, § 487.

¹³ « Le cynisme ne cesse de rappeler ceci que bien peu de vérité est indispensable pour qui veut vivre vraiment » M. Foucault, dans son Cours de 1984 au Collège de France, Paris, éd. Gallimard/Seuil, 2009, p. 175. Sur la critique des positions de Michel Foucault concernant la question de la vérité, cf. notre ouvrage *Philosophie de la post-vérité*, éd. Hermann, 2019.

¹⁴ Elu démocrate de la Chambre des représentants aux Etats-Unis, il a prononcé cette phrase devant le Sénat, le 24 janvier dernier.